



MODERNISER MON OUTIL PRODUCTIF

Par Breizh Fab

VOTRE BESOIN

Vous souhaitez :

- Valider un investissement productif par un regard extérieur
- Etre accompagné dans votre projet d'automatisation ou de robotisation
- Avoir un conseil, une expertise technique pour intégrer de nouvelles technologies de fabrication : fabrication additive, usinages, soudage, composites, technologies propres...
- Réaliser une étude de faisabilité technico-économique, une analyses fonctionnelles de votre futur équipement, rédiger un cahier des charges
- Etre accompagné pour consulter des fournisseurs, qualifier et sélectionner une offre, établir un protocole de réception de l'équipement...

NOTRE SOLUTION

Un accompagnement « DEFI INDUSTRIE DU FUTUR » dans le cadre de l'action collective régionale BREIZHFAB.

Le défi INDUSTRIE DU FUTUR BREIZHFAB vous permet :

- d'identifier les technologies qui développeront votre business et votre performance demain
- de bénéficier d'un diagnostic personnalisé et d'un plan d'actions pour moderniser votre outil industriel
- de prioriser vos projets en fonction de votre stratégie de développement et vos ressources
- de réaliser dans les meilleures conditions votre projet (investissement, numérique, organisationnel)
- de participer à la dynamique du réseau des industries du futur, mise en place en Bretagne
- de mobiliser les outils financiers adaptés à votre projet

EN PRATIQUE

Vous bénéficiez d'un accompagnement individuel de 11,5 jours maximum, en 3 étapes :

- Un diagnostic 360* pour élaborer votre feuille de route « Industrie du Futur »
- Une étude de faisabilité technico-économique par un consultant spécialiste pour valider votre projet
- Un accompagnement pour mettre en oeuvre ce projet prioritaire

Vous êtes également convié à participer à 9 ateliers thématiques Industrie du Futur et visites d'entreprises (4 par an).

* Le diagnostic « 360 Industrie du Futur » est un outil développé par l'Alliance Industrie du Futur et le CETIM.



COÛT POUR L'ENTREPRISE

3 150 € H.T. maxi

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

PME industrielle bretonne :

- des secteurs de la métallurgie/mécanique, de la plasturgie et autres entreprises de production industrielle

- dont l'effectif est strictement inférieur à 250 personnes
- au chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'€

Programme disponible pour les PME n'ayant pas encore bénéficié d'aides supérieures à 200 000 € au titre du régime « de minimis » au cours des 2 derniers exercices fiscaux clos et de l'exercice en cours.

CONTACT :

Jean-Marc THOUELIN - Pilote Industrie du Futur BREIZHFAB

☎ 02 99 57 17 64

☎ 06 75 67 61 21

✉ jm.thouelin@breizhfab.bzh

Breizh Fab - contact@breizhfab.bzh - 16 rue de Guernesey, 22 000 Saint-Brieuc